



VILLE D'HENRICHEMONT  
1 PLACE DE LA MAIRIE  
18250 HENRICHEMONT  
☎ 02.48.26.70.04  
[mairiehenrichemont@orange.fr](mailto:mairiehenrichemont@orange.fr)

## ARRETE DU 18 décembre 2024 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION et DU STATIONNEMENT

Rue des 4 Nations

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande de l'entreprise « AD déménagement » 123 rte de Cours, 58200 COSNE SUR LOIRE, demandant l'autorisation d'effectuer un déménagement au 4 rue des Quatre Nations ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique Rue des Quatre Nations de la place de l'Hospice à la Rue Victor Hugo ;
- Vu l'intérêt général ;

### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup> :** La circulation des véhicules sera interdite le 30 décembre 2024, rue des Quatre Nations, de la place de l'Hospice à la rue Victor Hugo de 7h30 à 18h00.

**Article 2<sup>ème</sup> :** Le stationnement des véhicules sera interdit rue des Quatre Nations, de la place de l'Hospice à la rue Victor Hugo, sauf participants au déménagement.

**Article 3<sup>ème</sup> :** La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

**Article 4<sup>ème</sup> :** La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20241218-2024\_121ar-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024

Publication : 18/12/2024

Le Maire,  
Gilles BUREAU



Publié sur le site internet de la commune le 18.12.2024.